



Chancellerie d'Etat

Château cantonal

1014 Lausanne

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2012

du Département des Finances et des Relations Extérieures

**Le rapport se présente par service
selon les rubriques**

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

Une année de transition pour le DFIRE, marquée pour le chef du Département par la fin du premier mandat de présidence permanente du Conseil d'Etat sur la durée de la législature. Marquée aussi par la réorganisation administrative liée à la migration du Service du Personnel et à l'arrivée au sein du Département du Service immeubles, patrimoine et logistique.

Finances et investissements

Le chef du Département Pascal Broulis rend public en mars les comptes de l'Etat de Vaud pour l'exercice 2011, qui sont positifs pour la septième année consécutive et se soldent par un excédent de 343 millions. La dette nette est réduite une nouvelle fois de 480 millions et atteint 1,43 milliard au 1^{er} janvier 2012, contre 8,65 milliards au début de 2005. La bonne tenue des finances vaudoises malgré deux crises récentes a permis au canton de retrouver une marge de manœuvre et d'étendre en particulier sa capacité de financement allouée aux grands travaux porteurs d'avenir.

Dans le cadre de son budget 2012 en effet, l'Etat prévoit un effort global d'investissement de quelque 700 millions (investissements bruts, prêts et garanties nouveaux). Ce sont 197 millions de plus qu'aux comptes 2011 et 53 millions de moins qu'inscrits au budget 2013. Amorcée il y a deux ans, cette montée en puissance est confirmée par le chef du Département qui présente à la fin juin un point de situation sur les investissements du canton. Il ressort pour 2011 et 2012 que l'Etat engage des moyens bruts à hauteur de 2,19 milliards (tranches de crédit, décrets adoptés, études en cours). En outre, la mise à jour des projections jusqu'en 2020 indique des dépenses d'investissement de l'ordre de 14 milliards, dont 8,5 à la charge nette de l'Etat.

Planification financière

Elaborée par le Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI), la planification financière 2014-2017 fait partie intégrante du Programme de législature présenté en octobre par le Conseil d'Etat nouvellement élu. Cette planification table sur une croissance annuelle des revenus fiscaux de 2 à 3% compte tenu des incertitudes conjoncturelles. Du côté des charges, elle intègre la croissance des moyens alloués au personnel, à la santé et au social notamment.

Le Gouvernement prévoit en outre une enveloppe globale affectée au financement des mesures du Programme de législature, dont les effets cumulés et progressifs pourront atteindre 210 millions en 2017. Au final, la planification indique un possible retour au déficit à l'horizon 2015. Les résultats planifiés et l'augmentation des investissements entraînent une réduction de la capacité d'autofinancement de l'Etat qui aura recours à l'emprunt. Sa dette pourrait ainsi croître à nouveau.

Rayonnement du canton

Par le truchement de l'Office des affaires extérieures, le canton poursuit en 2012 ses activités afin de défendre ses intérêts et de favoriser son rayonnement auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens. La Métropole lémanique notamment, qui publie en novembre le premier *Mémento statistique de la Métropole lémanique*, intensifie son action d'information et de sensibilisation auprès des parlementaires fédéraux sur les enjeux de la mobilité et des infrastructures de transport en Suisse occidentale. Ce travail de longue haleine se traduit par des avancées significatives dans les dossiers du financement ferroviaire (variante dite «élargie») et des aménagements autoroutiers (contournement de Morges).

Au-delà des échanges au sein de la Métropole lémanique, le canton de Vaud développe toujours plus avant les collaborations avec ses voisins dans différents domaines tels que la santé, la formation ou l'énergie. Non exhaustive, cette liste témoigne de la diversité des défis liés à des espaces de vie qui dépassent désormais les frontières institutionnelles.

Immeubles et constructions

Rattaché le 1^{er} juillet au DFIRE, le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) connaît une nouvelle année d'intenses activités. Avec le bâtiment du Parlement vaudois en particulier, ravagé par le feu en 2002 et dont le projet de reconstruction se trouve bloqué à l'été 2012 par un référendum qui réunit 16'000 signatures. A la demande du Conseil d'Etat, l'architecte mandataire et le service retravaillent les plans sur les aspects contestés. Les Autorités présentent le 13 novembre le projet modifié, qui obtient le ralliement du comité référendaire et entraîne le retrait par le Grand Conseil de la votation populaire prévue en 2013.

L'année est marquée en outre par la mise à l'enquête en août du Plan d'affectation cantonal du Musée cantonal des Beaux-Arts, par le lancement du concours puis la désignation des lauréats en octobre pour le futur Centre d'enseignement de l'Ouest lausannois, et par l'obtention d'importants crédits consacrés à l'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat. La Cathédrale de Lausanne fait l'objet pour sa part d'un colloque international qui se tient en juin afin de préparer les travaux de conservation et de restauration à venir.

Administration des impôts

Introduit en 2012, le procédé unique en Suisse de renvoi par Internet de la déclaration d'impôt, sans signature ni pièce justificative, rencontre un succès immédiat puisque plus de 40% des contribuables utilisent ce moyen. Conséquence directe, l'Administration cantonale des impôts (ACI) effectue la taxation plus rapidement et à la fin 2012, trois quarts des contribuables avaient reçu leur décompte 2011. Autre simplification, la facture électronique est introduite à l'automne, offrant au contribuable (personne physique) la possibilité de payer ses impôts directement par e-banking.

Enfin, la BCV et l'ACI mènent durant l'année une étude comparative de leurs centrales d'appel respectives, semblables en terme de volume traité. Commentés par le Chef du Département en janvier 2013, les résultats montrent une durée moyenne des appels plus longue à l'ACI, le domaine fiscal exigeant des consultations de dossier et des explications plus détaillées.

702.1 Etat-major

702.1 Etat-major

Appui au Chef de département et aux services dans la gestion des affaires départementales, dans les activités de membre du CE ou toute autre activité de nature politique.

Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers pour le Chef de département.
- Appui au Chef de département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Lien départemental avec le Grand Conseil.
- Lien départemental avec la Cour des comptes.
- **Lien départemental** avec l'Ordre Judiciaire Vaudois - organisation des séances entre le CDFIRE, le CDINT et le TC et tenue des procès-verbaux (*jusqu'au 30.06.2012*).
- Appui au **Président** du Conseil d'Etat dans son rôle de représentation (*jusqu'au 30.06.2012*).
- Analyses économiques.
- Analyses politiques.
- Conception et réalisation de la politique de communication du département et de la **Présidence** (*jusqu'au 30.06.2012*).
- Appui en gestion RH et en matière de politique du personnel.
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD + réponses aux interventions parlementaires.
- Appui juridique.
- **Suivi des rapports du CCF et de l'UCA** (*jusqu'au 30.06.2012*).
- Lien avec les commissions permanentes du Grand Conseil.
- **CPEV** – suivi des activités et des séances du Conseil d'administration, reporting financier, coordination avec les représentants de l'Etat de Vaud au Conseil d'administration, avec la DG de Retraites Populaires (*jusqu'au 31.08.2012*).
- Saline de Bex (SdB) – lien avec les représentants de l'Etat au Conseil d'administration et avec les signataires de la convention d'actionnaires.
- Participation aux séances du COPIL Infofisc (ACI).
- Participation au Copil SAP/SIF.
- Présidence du Copil Migration du RF (Capitastra).
- Secrétariat, agenda, déplacements.
- Comptes et budget du service (OAE, StatVD, SG) - UB 702.
- Support informatique, logistique et économat.
- Coordination avec le Registre Foncier, l'Office des affaires extérieures et StatVD.
- Réponses à diverses consultations cantonales et fédérales.
- Application des lois subventions et participations.
- Membre de la Commission de péréquation entre le Canton et les communes.
- Secrétariat de l'Organe de prospective et gestion des séances.
- Appui général aux Conférences des directeurs des cantons (latine et suisse).
- Rédactions diverses pour le Chef du Département.
- Suivi et appui au CDFIRE dans le cadre des débats parlementaires relatifs à la CdC.
- Inventaire et application de la loi sur les Subventions.
- GT Assurances de l'Etat de Vaud.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DFIRE.
- Autres services cantonaux.
- Divers organismes para-étatiques.

702.2 Ressources humaines - URH DFIRE

702.2 Ressources humaines

Gestion des Ressources humaines du département - fonction transversale.

Descriptif

- Appui et conseil aux services en matière de respect des normes légales, suivi administratif, recrutement, formation, mobilité, gestion du temps de travail et de l'absentéisme, développement des compétences cadres, entretiens d'appréciation, relations de travail et démarches de réorganisation.
- Gestion et suivi des effectifs du département.
- Coordination de l'ensemble des prestations RH délivrées par le SPEV.
- Développement de la fonction RH départementale.
- Appui et coordination des correspondants RH.
- Appui RH aux magistrats et aux collaborateurs de la Cour des comptes.
- Appui à la fonction de responsable des apprenti(e)s du Département.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

1. Chef du département.
2. Chefs de service, cadres, collaborateurs, apprentis et stagiaires du DFIRE.
3. Candidats et partenaires externes.
4. CEP.

702.3 Activités spécifiques

Activités spécifiques.

Descriptif

- Liquidation des successions dévolues à l'Etat.
- Gestion du droit à la pension des anciens CE et Juges cantonaux.
- Participations
 - Mise en oeuvre de la réglementation. Informations juridiques et conseils aux services de l'ACV concernés. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat. Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
 - Suivi des participations financières et personnelles rattachées au DFIRE et contrôle du respect de la réglementation en la matière.
 - Suivi de la participation financière à Palexpo SA
- Subventions
 - Mise en oeuvre de la réglementation. Appui juridique aux services de l'ACV concernés. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat.
 - Mise en oeuvre de recommandations générales et transversales du CCF dans ce domaine.
 - Etablissement, actualisation et stabilisation de l'inventaire annuel des subventions.
 - Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
- Secrétariat du **Conseil d'administration de la Saline de Bex** (SdB) et de la **Fondation des Mines de Sel de Bex** (FMSB).
- Suivi du projet "Nouveau musée cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal et culturel" et appui juridique spécifique occasionnel.
- **Cour des comptes** : coordination et suivi du processus d'évaluation prévu par l'article 38 LCComptes, organisation d'un hearing des partis politiques, rédaction d'un projet d'EMPL modifiant la LCComptes.
- Dès le 1.07.2012 : Intégration du SIPAL au DFIRE
 - Examen des adjudications par le SG
 - Examen des dossiers sous l'angle juridique
 - Réorganisation du support, notamment juridique, en faveur de ce service au sein du SG.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Administration cantonale vaudoise.
- Etablissements de droit public.
- Communes.
- Particuliers.
- Population.
- Entreprises.
- Anc. CE/juges cantonaux.

Mutations dans le personnel

Janvier : Départ à la retraite de Mme Dominique Freccia-Pauli, secrétaire au SG.

Février : Arrivée de Mme Blurette Tenthorey, secrétaire au SG.

Avril : Arrivée de Mme Marie-José Lavanchy, juriste spécialiste au SG (emploi à durée déterminée soit durant un congé maternité).

Juillet : Départ de Mme Lucille Froidevaux, apprentie de 1ère année suite à une réorientation professionnelle.

Août : Arrivée de Mme Christelle Happi, apprentie employée de commerce de 1ère année.

Septembre : Mme Mariapia Chindamo entame sa 3ème année d'apprentissage à la Chancellerie d'Etat.

Septembre : Arrivée de Mme Aline Jaquier, collaboratrice à l'OAE.

Décembre : Départ de Mme Christiane Diedrichs, économiste au SG.

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
----	----------	--------	--------------

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Secrétariat général (SG-DFIRE)
Sources d'informations complémentaires

Sources d'information complémentaires

Sur le site Internet de l'Etat de Vaud : www.vd.ch.

302.7 Relations extérieures

Pour le compte du Conseil d'Etat et en concertation avec les départements de l'ACV, assurer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et le développement de la politique extérieure du Canton de Vaud aux niveaux intercantonal, fédéral, transfrontalier, européen et international.

Descriptif

- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans la définition et la conduite de la politique extérieure du Canton de Vaud.
- Assurer la coordination des activités gouvernementales et départementales en matière d'affaires extérieures.
- Assurer le suivi et le développement des relations avec la Confédération et défendre les intérêts du Canton de Vaud à Berne.
- Assurer le suivi et le développement des relations et collaborations intercantionales, tant bilatérales que multilatérales, et participer à la promotion du fédéralisme coopératif.
- Assurer le suivi et le développement des relations Suisse-UE et des collaborations transfrontalières (notamment, gestion du programme Interreg France-Suisse).
- Assurer le suivi et le développement de la politique vaudoise à l'égard des organisations internationales (notamment en matière d'accueil d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'Etat, Départements/Services de l'ACV, Groupe de coordination des affaires intercantionales,
- Grand Conseil : Commission thématique en charge des affaires extérieures,
- Autorités et administration fédérales, Députation VD aux Chambres fédérales(Conférence des Affaires fédérales), membres d'autres Députations cantonales
- CdC, CGSO, Fondation ch, Conférences des directeurs spécialisées, autres lobbyistes, réseau administratif des cantons de CH occidentale,
- Autorités et administrations des régions/départements français limitrophes, Conseil du Léman, ConférenceTransJurassienne, CRFG, ARE,
- ONU, OI, ONG, CAGI, FIPOI, DFAE, Canton de Genève.
- médias.

En 2012, le Canton de Vaud a poursuivi ses activités afin de défendre ses intérêts et de favoriser son rayonnement auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens.

Sur la scène fédérale, le dossier de la mobilité et des infrastructures ferroviaires qui figure parmi les priorités du Conseil d'Etat a, cette année à nouveau, occupé une place importante dans l'agenda politique. Par le biais de la Métropole lémanique notamment, un grand travail d'information a été effectué afin de sensibiliser les parlementaires aux enjeux de la mobilité et à la nécessité d'investissements dans les infrastructures ferroviaires en Suisse occidentale. Ce travail de longue haleine a porté du fruit. En effet, le Conseil des Etats a voté en faveur d'une variante élargie permettant à la Suisse occidentale de rattraper partiellement son retard en matière d'infrastructures ferroviaires, dossier de compétence fédérale. Le Conseil national se saisira de cet objet en 2013. Par ailleurs, le contournement de Morges figure dans la modification de l'Arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales.

Les Conférences aux affaires fédérales organisées successivement à Berne et à la Maison de l'Elysée réunissent le Conseil d'Etat et la députation vaudoise quatre fois par année. Ces rencontres constituent une plateforme leur permettant d'échanger sur des problématiques communes et sur des dossiers bien spécifiques. En 2012, les gouvernements et députations des cantons de Vaud et de Genève se sont réunis pour la première fois sous l'égide de la Métropole lémanique, abordant notamment le thème de la mobilité.

Le Canton de Vaud a, au-delà des échanges au sein de la Métropole lémanique, poursuivi le développement de ses collaborations avec ses cantons voisins dans différents domaines tels que la santé, la formation ou l'énergie. Si cette liste n'est pas exhaustive, elle témoigne de la diversité des enjeux et de la capacité du canton à répondre aux défis liés à des espaces de vie dépassant les frontières institutionnelles.

Par ailleurs, le Canton de Vaud reste très impliqué dans les différentes conférences intercantionales et gouvernementales à l'échelle de la Suisse occidentale ou nationale. Il est également un acteur déterminant sur la scène transfrontalière, que ce soit au travers du Conseil du Léman, de la conférence Transjurassienne ou du Comité régional franco-genevois. Le canton de Vaud est de plus le pilote du programme Interreg pour le bassin lémanique.

702.5 Office du registre foncier

Gestion du registre foncier.

Descriptif

8 Offices décentralisés et un bureau détaché du registre foncier dirigés par un conservateur :

- Garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité foncière (réquisitions, expropriations, remaniements parcellaires, mise à jour de l'état descriptif ensuite de mensuration numérique et numérisation).
- Estimation fiscale des immeubles.

Inspectorat du registre foncier :

- Surveillance de la gestion des conservateurs (recours, information, coordination) et soutien informatique "métier".
- Instruction des dossiers d'expropriation pour le Chef du département et contrôle des dossiers de mutation ensuite d'expropriation.
- Secrétariat de la Commission foncière section II (autorisation de vente d'immeubles à des étrangers)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Public.
- Notaires, ingénieurs géomètres.
- Communes et services de l'Etat.
- Professionnels de l'immobilier (Banques, gérances, fiduciaires principalement).

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)

Registre foncier (RF)

Événements marquants, évolutions significatives

Les 8 offices décentralisés et le bureau détaché de Château d'Oex, dirigés par un conservateur, ont enregistré 50'173 réquisitions en 2012 (2007 : 51'500, 2008 : 49'761, 2009 : 50'611, 2010 : 53'436, 2011 : 55'141). Ils assurent la garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité du registre foncier.

Les cantons peuvent percevoir des émoluments pour les inscriptions au registre foncier (art 954 CC). En plus des émoluments, les registres fonciers perçoivent des droits de timbre gradués sur les titres hypothécaires, (les timbres de dimension ont été supprimés le 1er janvier 2007), pour le compte du Service d'analyse et de gestion financières. (PDF)

L'Inspectorat du registre foncier assure le secrétariat administratif de la Commission foncière, section II. Cette commission applique la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Elle a traité 239 dossiers. 185 concernaient des logements de vacances, 17 des résidences principales, 11 des établissements stables et 26 divers. Les logements de vacances sont soumis à un contingent fédéral et 116 acquisitions ont pu être autorisées.

De plus, le Chef du département a statué sur 26 recours contre des décisions de conservateurs. Il a également autorisé 55 expropriations dont 11 au Service des routes, 4 au Service des eaux, sols et assainissement, 37 aux communes et 3 qui relèvent directement de l'autorité fédérale (Routes nationales ou CFF).

Les données du registre foncier peuvent être consultées via Internet, gratuitement par les services de l'Etat et avec un abonnement pour certains utilisateurs (notaires, géomètres, communes, banques).

[Répartition des interrogations des immeubles via Internet pour l'année 2012.](#)(PDF)

L'année 2012 confirme le ralentissement global du marché immobilier et non plus seulement le ralentissement des ventes de logements de vacances aux étrangers. La "Lex Weber" et les nouvelles règles en matière d'acquisition au moyen de la LPP vont certainement avoir des effets négatifs sur le volume des affaires.

Organisation territoriale des registres fonciers

Dans le cadre de l'application de la décision du 29 août 2007 du Conseil d'Etat et des réformes judiciaire et policière, le registre foncier d'Echallens a déménagé le 1er novembre 2012 à Yverdon-les-Bains.

Le 1er janvier 2012 est entrée en vigueur la modification du Code civil qui est la plus importante en matière de droits réels depuis 1912. L'Ordonnance fédérale sur le registre foncier a été complètement remaniée et est également entrée en vigueur le 1er janvier 2012. Après des débuts difficiles, principalement en ce qui concerne les gages immobiliers (nouvelle cédule de registre), la situation est actuellement normalisée.

Avancement de la saisie informatique

Les exercices de servitude, les plans de servitude ainsi que les plans de propriété par étage sont en cours de saisie dans l'ensemble des registres fonciers.

Grâce à la nouvelle application de gestion du registre foncier (Capitastra II), le 1er novembre 2012, les registres fonciers ont mis en place le nouveau découpage territorial conformément aux nouveaux districts.

Par conséquent, les Offices du registre foncier sont désormais les suivants :

- Aigle-Riviera : Districts d'Aigle et de la Riviera
- Jura-Nord vaudois : Districts du Jura Nord vaudois et du Gros-de-Vaud
- Lausanne : Districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois
- Lavaux-Oron : District de Lavaux-Oron
- Morges : District de Morges
- Broye-Vully : District de la Broye-Vully
- Nyon : District de Nyon sans les anciens districts d'Aubonne et Rolle
- Aubonne-Rolle : Anciens districts d'Aubonne et Rolle jusqu'en 2013

Le Bureau du registre foncier du Pays d'Enhaut gère les immeubles des Communes de Château d'Oex, Rossinière et Rougemont.

Le site www.rf.vd.ch indique avec précision quelles communes sont rattachées à chaque registre foncier ainsi que l'adresse des offices.

Lorsqu'une affaire porte sur des immeubles situés dans plusieurs arrondissements du registre foncier, la réquisition d'inscription ne doit être adressée qu'à l'un des offices du registre foncier dont la sphère de compétence comprend au moins un des immeubles concernés.

Grâce au personnel auxiliaire mis à disposition pour l'accélération de la saisie informatique, tous les immeubles sont entièrement saisis (tous les droits et charges les concernant).

Actuellement, toutes les réquisitions sont systématiquement saisies, ce qui permet la mise à disposition de plus de 50'000 inscriptions par année aux usagers du registre foncier. Enfin, le personnel supplémentaire continue la saisie des exercices, des servitudes et des PPE antérieures, afin de pouvoir disposer dans quelques années de la totalité des pièces justificatives.

N° Simpa	Description	Statut
199	Traitement des transferts immobiliers par réquisitions électroniques	En cours
200	Simplification de la facturation des travaux des commissions d'estimation fiscale aux communes	Réalisé
201	Simplification de la transmission des désignations des transferts immobiliers à l'ACI	En cours

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Registre foncier (RF)
Sources d'informations complémentaires

Site Internet du registre foncier (www.rf.vd.ch)

Site Internet de la Société suisse des conservateurs du registre foncier (www.registre-foncier.ch)

708.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support RH.
- Support informatique statistique.
- Support financier et comptable.
- Support logistique.
- Gestion et coordination de la fédération statistique cantonale.
- Plan statistique cantonal.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Chef du département.
- Collaborateurs du service.
- Services de l'ACV.
- Services transversaux.
- Secrétariats généraux.

708.1 Collecte

708.1 Collecte

Collecte de données à but statistique.

Descriptif

- Définition des besoins en matière de données à but statistique.
- Exploration de fichiers de données administratives.
- Exécution d'enquêtes statistiques fédérales et cantonales.
- Saisie des données.
- Validation des données.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil.
- Conseil d'Etat.
- Services de l'ACV.
- Confédération.
- Communes.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

708.2 Production et analyse

Production et analyse de données statistiques.

Descriptif

- Gestion de la Plate-forme d'information statistique de l'Etat (PISE).
- Production des statistiques périodiques.
- Conduite de projets statistiques.
- Expertises et conseils.
- Mandats.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil.
- Conseil d'Etat.
- Services de l'ACV.
- Confédération.
- Autres cantons.
- Organismes intercantonaux
- Communes.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

708.3 Diffusion

Diffusion de l'information statistique à l'aide de différents supports adaptés aux besoins des utilisateurs.

Descriptif

- Annuaire statistique du canton de Vaud.
- Atlas statistique du canton de Vaud sur internet
- Courrier statistique Numerus.
- Courrier statistique Lausanne déchiffrée
- Flashs statistiques (communiqués de presse)
- Séries "Conjoncture vaudoise" en collaboration avec la Commission de conjoncture vaudoise.
- Série "Communications statistiques Vaud".
- Série "Communications statistiques Lausanne".
- Chiffes clés de l'Espace lémanique.
- Mémento "Vaud en chiffres".
- Rapports à diffusion limitée.
- Réponses à la carte.
- Centre de documentation.
- Calculateur de salaires en ligne.
- Site internet "Statistique Vaud".
- Site internet "Statistique Lausanne".
- Site internet de l'Observatoire du logement.
- Publications et site internet de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil.
- Conseil d'Etat.
- Services de l'ACV.
- Confédération.
- Communes.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

708.4 Statistique Lausanne

Réalisation sous mandat de la Municipalité de Lausanne de toutes les prestations statistiques de la Ville de Lausanne.

Descriptif

- Productions périodiques.
- Etudes et analyses.
- Publications.
- Site internet.
- Réponse à la carte.
- Conseil, méthodologie.

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Municipalité de Lausanne.
- Lausanne Région.
- Administration communale lausannoise.
- Confédération.
- Associations économiques, politiques et sociales.
- Entreprises.
- Médias.
- Population.

Le **Plan statistique cantonal** décrit sous la forme de fiches de projets et de productions périodiques l'ensemble de l'activité statistique de l'Etat; il est adopté chaque année par le Conseil d'Etat. Le Plan statistique 2012, approuvé en décembre 2011, comptait 33 projets et 111 productions périodiques. Globalement, dans l'ensemble de l'administration, les ressources estimées a priori pour la réalisation des productions statistiques périodiques s'élevaient à 241 mois/personne dont 90 pour Statistique Vaud; celles pour les projets atteignaient 72 mois/personne dont 50 pour Statistique Vaud. En cours d'année, certains des projets inscrits au plan statistique 2012 ont été ralentis sans pour autant perturber la bonne marche du service; d'autres sont apparus et ont été entrepris en fonction des nécessités et des priorités qui s'imposaient.

Cinq axes principaux de travail peuvent être mis en exergue à partir du plan statistique 2012. Ce sont: le développement de l'information statistique sur une base administrative, le développement de l'information statistique sur la base d'enquêtes, la diffusion publique de l'information statistique, la statistique en tant qu'outil d'aide à la décision pour les autorités ainsi que pour l'administration et enfin le partenariat avec l'extérieur du canton.

Les données du **registre des personnes** sont utilisées pour produire la statistique portant sur la population résidente des communes. Par ailleurs, la révision de toute la production annuelle des statistiques de la population a continué en 2012 dans le cadre du Recensement fédéral de la population. La première exploitation de l'**enquête structurelle**, pour laquelle un suréchantillonnage a été commandé à l'OFS, a commencé en 2012 sur un ensemble restreint de variables.

Les exigences de l'OFS en matière de statistique de la construction font que les cantons doivent produire, dès 2011, une **statistique trimestrielle de la construction** (investissements et logements). La réalisation de cette statistique se fait sur la base de la nouvelle application qui recourt aux informations de la CAMAC et à celles du Registre cantonal des bâtiments. L'application "STC" a été consolidée en 2012.

L'élaboration d'un nouveau **modèle de projection de ménages** a débuté en 2012. Ce nouveau modèle, cohérent avec les perspectives de population par âges et par région, permettra d'établir des projections sur les ménages par catégories, sur la demande de logements et sur la population active. Dans le même registre, Statistique Vaud a établi des **perspectives scolaires de long terme** en élaborant des indicateurs prospectifs sur l'évolution des effectifs d'élèves allant de 2012 à 2014.

En collaboration avec différents partenaires dont la Fondation pour l'accueil de jour des enfants, Statistique Vaud a élaboré un projet d'étude des **besoins en matière d'accueil des enfants** basé sur un échantillon représentatif d'enfants issu du registre des personnes. L'enquête auprès des familles a été réalisée en 2012 et l'analyse de résultats sera faite en 2013.

Depuis plusieurs années, Statistique Vaud développe des **collaborations intercantionales**. Ainsi, concernant les mandats qui lui sont confiés en matière de perspectives démographiques, Statistique Vaud poursuit une collaboration avec les cantons de Genève et de Neuchâtel. Les cantons partenaires apprécient la haute compétence de Statistique Vaud dans le domaine des perspectives de population. D'une manière plus générale, les collaborations instituées se poursuivent aussi bien avec le canton de Genève qu'avec celui de Neuchâtel. Ces collaborations portent potentiellement sur l'ensemble du champ de l'activité statistique publique. Dans ce contexte, Statistique Vaud a participé, avec Statistique Genève, à l'élaboration des différents documents et d'une brochure dans le cadre de la collaboration liée à la **Métropole Lémanique**.

La collaboration au sein de l'**Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)**, qui associe les statisticiens des cantons suisses de l'Arc jurassien ainsi que l'INSEE Franche-Comté, a débouché notamment sur la production de deux analyses: la première présentant le diagnostic socio-économique du parc du Doubs franco-suisse et la seconde brochant le portrait de l'économie de l'Arc Jurassien.

Cet observatoire a pour but de fournir des éléments statistiques permettant une analyse objective de la situation économique et sociale transfrontalière jurassienne.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Statistiques Vaud (SCRIS)
Projets particuliers et réalisation des objectifs 12

Le développement de l'information statistique se fait, en continu, au travers de collectes d'informations, de synthèses, d'analyses, de mises à disposition d'informations statistiques sous des formes variées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Pour cela Statistique Vaud s'appuie sur les enquêtes existantes, qu'elles soient cantonales ou fédérales, mais aussi de plus en plus sur des applications administratives.

Parmi les principaux projets qui constituent des nouveautés qui ont été réalisés en 2012, on peut citer, en plus des projets mentionnés au chapitre "Événements marquants et évolutions significatives" :

- Exploitation des nouvelles données population STATPOP en provenance de l'OFS.
- Réalisation de perspectives démographiques pour l'agglomération franco-valdo-genevoise.
- Publication, en collaboration avec l'Office de statistique du canton de Genève, du mémento statistique de la Métropole Lémanique.
- Réalisation de trois Numerus hors-série portant, le premier, sur le salaire des Vaudois en 2010, le second, offrant une vue cartographique du canton et le dernier, brossant le portrait des Vaudoises et Vaudois sur le marché du travail.
- Mise à jour avec les données de l'enquête 2010 du calculateur de salaire en ligne
- Exploitation des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA).

Par ailleurs, Statistique Vaud est régulièrement associé aux travaux de nombreux groupes, principalement internes à l'administration, dans divers domaines : fiscalité, registres des personnes, registres des bâtiments et des logements, péréquations financières, planification dans l'enseignement postobligatoire, PIB vaudois, etc...

A signaler également la participation à des groupes intercantonaux, dont notamment : la Conférence des offices romands et tessinois de statistiques (CORT).

Courrier statistique Numerus (6 numéros)

Numerus Hors-série :

- Vue cartographique du Canton
- Un salaire médian de 5845 francs en 2010 dans le secteur privé vaudois
- Vaudoises et Vaudois sur le marché du travail

Courrier Lausanne déchiffrée (1 à 3 numéros)

- Forte mobilité résidentielle à Lausanne
- Tourisme urbain dans les grandes villes : une dernière année plus difficile à Lausanne

Annuaire statistique du canton de Vaud 2012

Mémento statistique "Vaud en chiffres 2012"

Mémento statistique de la Métropole Lémanique 2012

Flash trimestriels :

- Hôtellerie
- Emploi

Série Conjoncture vaudoise :

- Industrie
- Construction
- Hôtellerie-restauration

Sites Internet

Statistique Vaud : www.stat.vd.ch

Atlas statistique du canton de Vaud : www.stat.vd.ch/cartostat

Calculateur de salaires en ligne : www.stat.vd.ch/salaires

Observatoire du logement : www.obs-logement.vd.ch

Statistique Lausanne : www.stat-lausanne.vd.ch

703.0 Automatisation des processus de travail

703.0 Automatisation des processus de travail

Descriptif

- Assujettissement automatisé à partir des mutations transmises électroniquement par les communes (CdH).
- Transmission des déclarations d'impôt des personnes physiques par Internet et enregistrement automatique des éléments dans l'outil de TAO.
- Saisie des déclarations d'impôt.
- Traitement des certificats de salaire des employeurs (conformément à l'article 179, alinéa 1, lettre d, LI - [voir directive](#), PDF)
- Taxation assistée par ordinateur des Personnes Physiques.
- Perception et taxation des personnes morales.
- Impôt source.
- Communications intercantionales ([CH-Meldewesen](#))
- Centre d'appels téléphoniques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables (et leurs mandataires).
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- CAVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

703.1 Tenue du Registre fiscal

703.1 Tenue du Registre fiscal

Tenue du Registre fiscal (Base de données regroupant l'ensemble des informations liées à l'identité du contribuable et de ses relations avec les bases de données du RF et du RC, voir d'autres fournisseurs d'informations).

Descriptif

- Gestion (tenue à jour et contrôle) automatique du registre fiscal (individus, personnes morales, immeubles).
- Gestion de l'assujettissement.

Registre cantonal des personnes - RCPers

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LHR, ouverture réglementée du registre des individus aux autres services étatiques (RDCC).

- Loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes ([LHR](#), [PDF](#))
- Loi vaudoise d'application de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes, du 2 février 2010 ([LVLHR](#))

Registre cantonal des entreprises

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LIDE, initialisation du projet de constitution d'un RCEntr.

- Loi fédérale du 18 juin 2010 sur le numéro d'identification des entreprises ([LIDE](#), [PDF](#))

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- RC.
- RF.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Administration cantonale vaudoise.
- Services paraétatiques.

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques.

Descriptif

Régulation du versement de l'impôt, voire, dans une phase future et avec l'accord du contribuable, versement de l'impôt directement par l'employeur. Actuellement, l'intégration facultative du paiement de l'impôt fédéral direct* aux acomptes de l'impôt cantonal (et communal si la commune a confié cette perception à l'Etat) concerne environ 90'000 contribuables.

* systématique pour les nouveaux contribuables (nouveaux arrivants, majeurs, permis C).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Employeurs.

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton).

Création d'une déclaration d'impôt simplifiée destinée à ce type de contribuables (propriétaires d'immeubles privés seulement).

Rappel : En vertu de la loi du 15 décembre 2000 sur la coordination et la simplification des procédures de taxation des impôts directs dans les rapports intercantonaux, la compétence de procéder à la taxation de l'impôt fédéral direct et des impôts directs cantonaux de la même période fiscale doit en principe échoir à un seul canton. La déclaration d'impôt du canton du domicile est également valable pour les autres cantons; ceux-ci sont en droit d'en demander une copie au contribuable, qui la joint à la formule du canton concerné. Lorsqu'il ressort de la déclaration d'impôt d'un contribuable ayant son domicile dans le canton qu'il est aussi assujéti à l'impôt dans un autre canton, l'autorité de taxation porte le contenu de sa déclaration et sa taxation à la connaissance des autorités fiscales de l'autre canton.

[DI HC PP_2011](#), PDF

Descriptif

Taxation appliquée aux contribuables domiciliés dans un autre canton suisse mais propriétaires d'un immeuble dans le Canton de Vaud.

L'échange d'informations (répartitions intercantionales) se fait maintenant par transfert de fichiers électroniques (application [CH-Meldewesen](#), via Sedex)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI VD et autres cantons.
- OID.
- Communes.
- Canton.

703.4 Taxation des Personnes Morales

Taxation des Personnes Morales.

Descriptif

- Taxation des dossiers et notification (Associations et Fondations y compris).
- Contrôle de la taxation et redressements fiscaux.
- *Participation à un [projet](#) de la [CSI](#) relatif à l'échange de données permettant de simplifier et sécuriser la taxation des personnes morales*

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- OIPM.
- SCRIS.
- Mandataires.
- AVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Administration cantonale des impôts (ACI)
Evénements marquants, évolutions significatives

Rappelons tout d'abord quelle est la mission de l'ACI :

Percevoir les impôts en taxant les contribuables dans le cadre de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine et de la politique dictée par le Conseil d'Etat, pour le compte du Canton, des communes et de la Confédération.

L'activité du service en 2012 a été marquée par l'entrée de la fiscalité vaudoise dans l'ère de la cyberadministration par deux mesures :

- le dépôt de la déclaration d'impôt des personnes physiques par Internet (connexion sécurisée https)
- la simplification des paiements par l'e-facture.

Les relations avec le contribuable ont encore connu une évolution majeure avec l'abandon de la remise spontanée, par ce dernier, de pièces justificatives en annexe à sa déclaration d'impôt (relevés fiscaux bancaires et comptes des indépendants signés exceptés).

Concurremment aux nouvelles fonctionnalités ci-dessus concernant plus particulièrement le contribuable ou son mandataire, l'activité de taxation a connu une évolution majeure : la dématérialisation du dossier et la taxation à l'écran, sans papier (les justificatifs sont systématiquement affichés en regard des rubriques concernées sur un second écran vertical).

Par ces mesures et quand bien même le nombre d'assujettis ne cesse d'augmenter, la taxation ordinaire des personnes physiques a, pour la quatrième année consécutive, dépassé l'objectif de 75% de dossiers taxés au 31 décembre (76.03% des contribuables figurant au rôle au 31 décembre 2011; au 31.12.2011 : 78.6% de dossiers taxés et 79.0% au 31.12.2010).

Chiffres illustrant l'activité de l'Administration cantonale des impôts en 2012	
Domiciliés dans le canton au 31.12.2011* (+ 1.6 %)	396'917
Domiciliés hors du canton (+ 1.3 %)	16'078
Domiciliés hors de Suisse (+ 1.1 %)	11'590
Soumis à l'impôt d'après la dépense (- 0.2 %)	1'394
Contribuables PP figurant au rôle (+ 1.5 %)	425'979
* à taxer en 2012	
Potentiellement soumis à l'impôt à la source (y.c. enfants mineurs, étudiants, personnes sans activité)	109'825
Contribuables PM/APM au rôle (+ 3.8 %)	29'909
Réclamations traitées à l'Administration centrale	1'185
Décisions d'exonérations	238
Décisions d'exonérations temporaires (entreprises nouvelles)	45
Dossiers traités par l'inspection fiscale	386
Demandes satisfaites par le CAT	182'880

- *Registre/assujettissement PP* : environ 330'000 mutations reçues des contrôles des habitants

- *Produits des impôts* : voir les comptes de l'Etat

D'autre part, s'agissant des personnes morales, les actions devant être entreprises par le service dans le cadre de plusieurs audits menés par les contrôles fédéral et cantonal des finances et par une délégation du Grand Conseil, voire encore la Cour des comptes, au sujet plus particulièrement des entreprises bénéficiaires d'exonérations temporaires, ont demandé un engagement soutenu des responsables du service et du domaine et ont abouti à la définition d'une nouvelle politique cantonale à ce propos.

Voir notamment : [communiqué de presse](#) et [Circulaire ACI de Juin 2012](#)

Informatique

Les applications informatiques à disposition du service ont connu plusieurs problèmes qui ont affecté la qualité des prestations dues aux contribuables (délais de paiement et de réclamation raccourcis du fait de retards dans les traitements d'édition et des prestations postales, temps de réponses longs, indisponibilités chroniques des applications).

Comme évoqué ci-dessus, les développements de nouveautés voulues par "HORIZON 2015" s'articulent maintenant dans les objectifs de simplification des relations avec le contribuable.

VaudTax 2011, le logiciel gratuit d'aide à l'établissement de la déclaration d'impôt des personnes physiques, permet de déposer simplement la déclaration d'impôt par Internet (connexion sécurisée); les autres logiciels agréés, utilisés essentiellement par les mandataires, répondent aux mêmes exigences. Cette mesure - qui s'inscrit également dans la démarche SimpA - constitue une première suisse dans le domaine de la fiscalité avec les modalités qui y sont associées.

(voir la [vidéo de présentation](#))

L'objectif annoncé de 100'000 déclarations déposées par Internet a été largement dépassé, **161'411** déclarations d'impôt ayant été ainsi déposées.

La dématérialisation des dossiers des contribuables a notamment eu pour conséquence une modification des tâches dévolues au CEDI (Centre d'enregistrement des déclarations d'impôt). Ainsi, en compensation de la réduction du nombre de déclarations d'impôt à numériser, l'office a procédé au scannage des certificats de salaire transmis légalement par les employeurs et les pièces justificatives demandées aux contribuables dans le cadre du travail de taxation (67'198).

Afin de tirer le meilleur parti de la nouveauté ci-dessus, des outils de contrôles informatiques automatiques ont également été mis en production, notamment dans le but de maintenir les objectifs quantitatifs de production de taxation, avec une qualité assurée (contrôle automatique avec les certificats de salaire, contrôles de l'état civil, évolution de fortune, propriété immobilière).

Toutes ces évolutions ont fait l'objet de présentations et d'explication (mesures de conviction) à l'ensemble du personnel du service.

La perception a également connu une évolution importante avec l'offre faite aux contribuables de payer plus facilement (techniquement s'entend) leurs impôts grâce à la facture par Internet ([e-facture](#)).

Rapprochement avec le contribuable

Si le groupe des 100 s'est réuni le 6 septembre 2012 à l'IMD (avec les interventions des invités : Mme la Présidente de la Confédération Eveline Widmer-Schlumpf et M. Patrick Aebischer, Président de l'EPFL), le groupe des utilisateurs a également poursuivi ses travaux

Pour les mandataires, la solution simplifiée de demandes électroniques de prolongation de délais pour le dépôt des déclarations d'impôt des personnes physiques a été reconduite en 2012.

Relations avec les communes

La plate-forme de communications informatiques sécurisée permet de répondre aux attentes des instances communales ; elle évoluera en fonction des développements futurs des outils informatiques à disposition du service (PM).

Relations avec l'AFC (Confédération) et les administrations fiscales des autres cantons

Les résultats statistiques transmis chaque année à l'Administration fédérale des contributions servent notamment à la définition de la capacité économique du canton dans le cadre de la RPT. Ces données concernent :

- les revenus (IFD) des personnes physiques,
- les revenus des étrangers soumis à l'impôt à la source, ainsi que des frontaliers,
- les bénéfices (IFD, résultats bruts) des personnes morales,
- les fortunes imposables des personnes physiques, et,
- les répartitions intercantionales de l'impôt fédéral direct.

Répondant à l'attente du Contrôle fédéral des finances, une évolution majeure des outils d'extraction et de consolidation des données a été déployée en 2002 ; elle est accompagnée d'un nouveau concept de contrôle de qualité.

Le projet de la CSI (Conférence suisse des impôts) "CH-Meldewesen" se poursuit et de nouvelles informations (messages) sont transmises par la voie électronique; ces données sont intégrées automatiquement aux dossiers électroniques des contribuables vaudois diminuant de la sorte de manière importante la manipulation des dossiers physiques. L'ACI participe également activement aux autres projets nationaux de la CSI :

- SWISSDEC : transmission électronique des certificats de salaire par les employeurs,
- WVK-CET : estimation des titres non cotés et communication de la valeur officielle des titres,
- e-Etat des titres : normalisation du relevé de fortune mobilière et taxation,
- ELM-QST : transmission électronique des données concernant la retenue de l'impôt à la source.

Relations avec les autres tiers

L'Administration cantonale des impôts collabore activement aux travaux concernant le "Revenu Déterminant Unifié" (Copil et groupes de travail).

D'autre part, des développements informatiques sont en cours au sujet de la gestion des mutations immobilières (partenariat avec les Notaires et le Registre Foncier).

Le Registre cantonal des Personnes (RCPers), dont l'ACI est en charge, s'est ouvert aux services de l'ACV. A fin 2012, plus de 6'000 collaborateurs de l'Etat et des communes peuvent accéder à cette application; l'EERV, la FEDEC, le SSCM, l'ACI (UNIREG), le RDU et d'autres institutions déjà au bénéfice d'une autorisation ont interfacé leur application informatique - ou bénéficie de fonctionnalités spécifiques d'extractions - avec le RCPers.

Organisation du service

L'année a été marquée par la poursuite de la réorganisation territoriale du service. Si aucun office n'a été concerné en 2012, des mesures ont été analysées et leur mise en œuvre interviendra au début 2013.

Formation

Outre les formations CSI (51 participants, 41 lauréats), divers cours internes ont également dispensés en 2012 dans les domaines de la perception, du contentieux (10 lauréats), de la comptabilité (13 lauréats), de l'assujettissement et des généralités fiscales.

LÉGISLATION

Outre les adaptations réglementaires annuelles, la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux a été modifiée le :
- 2 octobre 2012 (adaptation à la LHID : participations de collaborateurs) et le
- 18 décembre 2012 (imposition de la solde des sapeurs-pompiers et compensation des effets de la progression à froid).

INFORMATIQUE

Un effort toujours très soutenu des collaborateurs du service dans ces projets a marqué l'année 2012.

Assujettissement à l'impôt

UNIREG enregistre les évolutions liées à la propriété immobilière. De plus, les nouvelles règles de gestion des informations civiles impactant l'assujettissement à l'impôt ont représenté un chantier particulièrement important (abandon de l'application *host Reg-PP*).

Harmonisation des registres

Les objectifs assignés pour les recensements trimestriels de l'année 2012 n'ont globalement pas été atteints (essentiellement des carences quant à la gestion de l'EWID – identificateur fédéral de logement – dans les données des habitants), de sorte que le Conseil d'Etat a dû s'adresser aux 40 Municipalités en situation délicate. Des mesures d'accompagnement spécifiques ont été initiées par l'ACI afin de permettre à l'ensemble des communes vaudoises de satisfaire aux exigences fédérales du premier recensement considérant l'ensemble des paramètres exigés par la LHR (au 31.12.2012).

La nouvelle gestion des individus, directement dans le seul RCPers (registre cantonal des personnes) a également marqué l'année 2012 dans la mesure où elle représente la base qui permettra d'adopter les règles de communications de la Confédération (mutations au format eCH-0020 et effets du projet eMISTAR).

Ces objectifs, associés à ceux découlant de la contrainte du droit fédéral relatif à l'identification unique des entreprises (LIDE) et des besoins de SIF, fondent les évolutions traduites dans un EMPD, dont la finalisation a été ardue, à l'examen du Gouvernement en janvier 2013.

Taxation

L'amélioration des processus de contrôles automatiques, associés au nouveau mode de gestion des déclarations d'impôt, a permis de diligenter la taxation des personnes physiques ; le nombre de dossiers traités automatiquement ou semi-automatiquement (cybertaxation) a franchi le cap des 114'800 décisions.

Les objectifs assignés à l'ACI ont été atteints pour la quatrième année consécutive.

Aucun changement n'est à relever pour les personnes morales.

Perception

Le déploiement des fonctionnalités des outils SIFP et THÉMIS s'est poursuivi tout au long de l'année.

Collaboration intercantonale

Dans le cadre de la Conférence suisse des impôts (CSI), l'ACI participe activement aux projets suivants :

- Certificat de salaire : [SWISSDEC](#),
- Informations inter-administrations : [ch-Meldewesen](#),
- Communication de l'estimation des titres ([WVK-CET](#)),
- Etat des titres uniformisé électronique : [e-Wertschriften](#),
- Impôt à la source : [ELM-QST](#),
- Gestion des poursuites (Thémis).

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
188	Dépôt de la déclaration d'impôt par Internet		La mesure a été mise en oeuvre avec la déclaration 2011, remplie et déposée au début 2012 (voir "Evénements marquants, évolutions significatives") <i>"Sa déclaration d'impôt en 1 clic d'œil"</i>

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Administration cantonale des impôts (ACI)
Sources d'informations complémentaires

Site Internet du service : www.vd.ch/impots

Dépliant annuel

Supplément au quotidien 24Heures

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
Groupes de prestations
704.0 Administration

704.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du budget
- Support logistique
- Support informatique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Départements et services
- Services transversaux
- Commission des finances (COFIN)

704.1 Planification et solutions financières

704.1 Planification et solutions financières

- Planification financière
- Programme de législation
- Rating
- Finances publiques
- Etudes et analyses
- Commissions intercantionales

Descriptif

- Etablir la planification financière de l'Etat de Vaud.
- Transmettre les informations nécessaires à la Chancellerie pour établir le Programme de législation.
- Gérer les activités liées à la surveillance annuelle de la notation du Canton par l'agence Standard & Poor's. Transmettre les données statistiques demandées par le Credit Suisse, l'UBS et la Banque cantonale de Zurich pour établir le rating du Canton.
- Suivre les dossiers fédéraux (RPT, BNS, Allègement des tâches, autres) et consolider les effets financiers pour le Canton. Représenter le SAGEFI dans la cellule RPT.
- Etablir des rapports concernant des sujets ayant trait aux finances publiques.
- Préparer les séances et répondre aux demandes de la Conférence des directeurs cantonaux (FDK) et du Groupe d'études pour les finances cantonales (FkF).
- Proposer des solutions pour des dossiers à forts enjeux financiers
- Conduire le projet "Système de contrôle interne - SCI"

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les divisions du SAGEFI
- Les départements
- Les bailleurs de fonds
- Le public

704.2 Gestion financière opérationnelle

704.2 Gestion financière opérationnelle

Elaborer le calendrier et la conduite du budget de fonctionnement et d'investissement, ainsi que le suivi financier et technique du budget en exploitation.

Descriptif

- Elaborer les directives budgétaires.
- Suivre le processus et les délais du budget en élaboration.
- Elaborer la consolidation du budget des départements.
- Proposer une synthèse du budget au Conseil d'Etat.
- Elaborer des propositions à l'attention du chef du Département des finances et des relations extérieures lors du processus budgétaire.
- Effectuer le suivi budgétaire trimestriel pour le Conseil d'Etat.
- Analyser les propositions des départements soumises au visa du chef du Département des finances et des relations extérieures (crédits supplémentaires, reports de crédit,...).
- Analyser les projets de lois (EMPL), les projets de décrets (EMPD) ainsi que les projet fédéraux (lois, ordonnances, conventions-programmes) du point de vue financier et technique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les départements
- Le public

704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat

704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat

Consolider les comptes des départements et tenir les comptes de l'Etat de Vaud, en émettant des directives financières, en gérant l'outil comptable de référence (Procofiev) et en assurant la gestion administrative des fonds spéciaux d'utilité publique.

Responsable de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures.

Gestion de la dette de l'Etat de Vaud et les activités opérationnelles de financement.

Suivi, analyse et mise en évidence des risques financiers encourus par l'Etat, plus particulièrement dans les dossiers ayant trait aux participations de l'Etat aux personnes morales, aux garanties/cautionnements et prêts octroyés ainsi que des entités à qui l'Etat a confié une mission déléguée.

Descriptif

- Consolidation des comptes de l'Etat de Vaud
- Publication des comptes consolidés de l'Etat de Vaud
- Rédaction du rapport annuel du Conseil d'Etat
- Elaboration de directives financières
- Gestion du plan comptable
- Maintien et développement de la plateforme financière de l'Etat de Vaud (Procofiev)
- Administration financière des fonds d'utilité publique
- Administration de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures (tâche du responsable financier départemental)
- Appui technique et financier sur le plan comptable des départements et des services
- Gestion de la dette
- Renouvellement des emprunts à long terme en fonction des échéances
- Emprunts & placements à court terme en fonction des besoins journaliers
- Inventaire des participations, analyse et gestion du risque financier
- Rapport au Conseil d'Etat sur les participations
- Inventaire des cautions, garanties, prêts, leasing et garantie de déficit
- Mise en place d'un suivi des risques financiers en collaboration avec les départements
- Elaboration de l'annexe des comptes au bilan de l'Etat de Vaud
- Conduite du projet "Système d'information financier - SIF"

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Les départements
- Le public
- Les banques
- Les institutions financières

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
Evénements marquants, évolutions significatives

Le SAGEFI a œuvré, en collaboration avec les services concernés, à quelques dossiers dont les enjeux financiers et/ou la complexité sont importants, il s'agit de :

- Participation à l'élaboration du plan d'investissement 2012-2021 du CHUV, ainsi qu'à la préparation des EMPD relatifs à la garantie pour le nouvel Hôpital Riviera Chablais Vaud Valais (CHF 220 mios), à la rénovation et transformations urgentes du bâtiment hospitalier du CHUV (CHF 47 mios), au nouvel Hôpital des enfants (CHF 170 mios), à la rénovation et la création de nouvelles unités de l'Hôpital psychiatrique de Cery (CHF 106 mios) et aux transformations lourdes du bloc opératoire du CHUV (CHF 104 mios) ;
- Collaboration avec le SECRI quant à la mise en œuvre par décret du mécanisme de correction de la bascule d'impôt de 2011 en lien avec la facture sociale, ainsi que participation à la rédaction du rapport des représentants de l'Etat du 20 novembre 2012 relatif à l'examen du rapport « Finances Etat-communes 2000-2011 de l'UCV par le GT Etat-communes (motion Gorrite & Wehri) » ;
- Mise à jour du plan d'investissement de l'Etat pour la période 2011-2020 dont le montant a été réévalué à CHF 14.02 mrds et fait l'objet d'une communication du Chef du DFIRE en date du 29 juin 2012 (« L'Etat engage 2,2 milliards d'investissements en 2011 et 2012 ») ;
- Estimation des effets financiers pour le Canton du Programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014 de la Confédération (CRT 2014) ;
- Collaboration avec le SPEV et les Retraites populaires dans le cadre des travaux visant à l'adaptation de la CPEV au nouveau droit fédéral.

Durant l'année 2012 le SAGEFI a également délivré une formation aux nouveaux députés élus pour la législature 2012-2017 intitulée « L'essentiel de la loi sur les finances et son application ». Par ailleurs, il a collaboré avec la Chancellerie au chiffrage des effets financiers des mesures du nouveau Programme de législature et a élaboré la planification financière 2014-2017 y relative.

Dans le cadre de ses activités courantes, le SAGEFI a émis 694 déterminations contre 650 en 2011, soit une augmentation de 7% due notamment aux EMPL, aux EMPD et aux consultations fédérales.

Modification de la loi sur les finances (MCH2)

Dans le cadre des travaux en lien avec l'introduction du nouveau logiciel SAP, il avait été décidé de procéder simultanément au passage au nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Ce changement de référentiel comptable qui prévaudra à partir du projet de budget 2014 a nécessité quelques adaptations légales, d'une part de la loi du 20 septembre 2005 sur les finances et, d'autre part, de la loi du 27 avril 2010 sur l'assainissement financier au sens de l'article 165 de la Cst-Vd. Le Grand Conseil a adopté les projets du Gouvernement, sans amendement, en date du 11 décembre 2012.

Projet « Nouveau système d'information financier (SIF – SAP) »

Comme en 2011, les ressources internes du SAGEFI en 2012 ont été essentiellement orientées sur les besoins du projet de « nouveau système d'information financier SIF-SAP ».

Durant le 1^{er} semestre 2012, à l'issue de la phase conceptuelle qui s'est terminée en fin d'année précédente, la phase de réalisation proprement dite a été mise en œuvre. A cet effet, la société SAP a procédé au paramétrage de l'outil et des représentants de la fonction financière de différents services de l'ACV ont été détachés sur le projet à raison de 60% sur la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2012 ; presque toutes les personnes concernées continueront à œuvrer sur le projet en 2013.

A partir de la fin du printemps 2012, certains éléments déjà identifiés mais non résolus sont devenus problématiques pour un avancement du projet dans le respect du planning initial (périmètre du projet fluctuant, gestion technique des tiers, implication de la société SAP) et ont nécessité que le Comité de pilotage et la Direction de projet prennent diverses mesures urgentes afin de repositionner le projet. Les problématiques concernées ont par ailleurs fait l'objet d'un rapport d'audit du Contrôle cantonal des finances (CCF) en juillet 2012 ; une majorité des réponses ont été apportées en octobre et décembre 2012 aux 5 recommandations émises dans ledit rapport.

Afin de garantir la mise en exploitation, au 1^{er} janvier 2014, d'un outil sûr, et de procéder de façon exhaustive aux tests requis, le Conseil d'Etat s'est doté en octobre 2012 d'une feuille de route précise. Il a également chargé les services responsables, SAGEFI et DSI, de formuler une demande de crédit additionnel.

La transversalité du projet, qui impacte l'ensemble des services de l'Etat, la complexité des interfaces avec les nombreux logiciels métiers qui interagissent avec le système financier, ainsi que les nouvelles pratiques induites et compétences exigées par le nouveau logiciel ont mené le Conseil d'Etat à redéfinir la planification, notamment la date de mise en service initialement prévue au 1^{er} janvier 2013, et à réestimer les montants nécessaires au déploiement du système.

Suivant la nouvelle feuille de route, le projet s'est doté d'une gouvernance renforcée qui intègre les recommandations d'un audit interne du CCF.

Les conséquences financières, qui se montent à une dizaine de millions de francs, seront intégrées et détaillées dans une demande de crédit additionnel en 2013 qui viendra compléter les CHF 24,9 millions accordés par le Grand Conseil en septembre 2010.

Enfin, si l'ensemble du système sera mis en service en janvier 2014 et permettra aux services de l'Etat de disposer d'une solution logicielle financière reconnue et évolutive, les travaux préparatoires du budget intégreront le nouveau système dès le printemps 2013.

Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)
Sources d'informations complémentaires

Intranet :

<http://intranet.etat-de-vaud.ch/fr/intranet-metiers/finances/>

Site officiel du Canton de Vaud

www.vd.ch

64.0 Gestion et administration du service

64.0 Gestion et administration du service (SIPAL)

Gestion et administration du service.

Descriptif

Direction du service

Chef de service

Le chef de service conduit le service sur la base d'objectifs. Il définit la stratégie générale et les grands axes de développement du service. Il propose au chef de département une/plusieurs stratégies en regard de la multiplicité des activités du service. Il les met ensuite en application sous la forme d'objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de divisions) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 17, qui sont les siennes.

Une philosophie de service au service des services est la règle.

Quelques activités, non exhaustives :

- Initialisation de tous nouveaux projets immobiliers
- Conduite hebdomadaire des rapports de service (9 subordonnés directs).
- Suivi mensuel du reporting financier et RH
- Analyse de tous nouveaux besoins immobiliers émanant de l'ACV
- Promotion et benchmarking du service vers l'extérieur
- Exposés auprès d'administrations, Hautes Ecoles, Associations, Sociétés
- Contacts avec la Presse
- Suivi et orientation des projets
- Prospection en vue d'acquisition

Le SIPAL est constitué de 6 divisions :

- L'entité *Stratégie et Développement*, placée sous la conduite de l'architecte cantonal. Elle est en charge d'appliquer la "Stratégie immobilière horizon 2020" des biens de l'Etat et de promouvoir le développement de projets selon les besoins des services de l'Etat.
- La *division Architecture et Ingénierie*, chargée de l'exécution des projets, de l'entretien et de la valorisation du parc immobilier de l'Etat, de recherche et développement dans le domaine de l'énergie.
- La *division Immobilier*, chargée de satisfaire les besoins en locaux de l'Administration cantonale, de la gérance à tiers et auprès de tiers, de l'exploitation des bâtiments et de la gestion des assurances choses et patrimoine.
- La *division Patrimoine*, composée des sections Monuments et Sites et Archéologie, chargée de la défense du patrimoine bâti, de ses origines jusqu'au XXème siècle.
- La *Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)*, chargée de la logistique de l'Etat.
- La *division Support*, chargée de la gestion financière, ressources humaines et administrative du service.

17 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service. Le SIPAL peut compter sur un effectif de 445 collaborateurs.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Départements, secrétaires généraux et services
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton
- Associations professionnelles
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat (Hospices et Unil exceptés)
- Les communes vaudoises

Collaborateurs du service

- Entreprises
- Propriétaires de biens immobiliers (Confédération, communes, collectivités de droit public ou privé, privés)
- Hautes Ecoles
- Associations locales et nationales

64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires

Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires.

Descriptif

Stratégie de planification des bâtiments de l'état

- Représentation du maître de l'ouvrage dans toutes les phases stratégiques des opérations de réalisation d'ouvrages importants.
- Planification des constructions et de leurs incidences financières.
- Contrôle des besoins des services, établissement du programme des constructions ou des surfaces louées et études de faisabilité.
- Recherche des terrains adéquats et conduite des études et démarches urbanistiques nécessaires

Pilotage opérationnel des opérations de construction

- Obtention des crédits et subventions
- Organisation des procédures de marchés publics et concours pour l'acquisition de prestations, ainsi que pour les travaux de construction.
- Gestion administrative et financière des chantiers.
- Relations avec les autorités.
- Arbitrage de conflits.
- Bouclement financier et archivage.
- Evaluation.

Instruments de travail et conseils

- Fédérer les règles communes aux services constructeurs de bâtiments (SIPaL, BUD, CITS-CHUV, SSP).
- Conseils aux services et aux fondations.
- Représentation du DIN/DFIRE.

Expertises de construction scolaires communales

- Préavis sur tous les dossiers des constructions scolaires communales en vue de la délivrance par le DFJC de l'autorisation cantonale spéciale.
- Contrôle de la conformité des constructions.
- Tenue de statistiques scolaires.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Les communes vaudoises.

64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise.

Descriptif

Stratégie de conservation du parc immobilier de l'état et de ses aménagements extérieurs par :

- Diagnostic technique et physique des ouvrages.
- Maintien de la valeur du parc immobilier.
- Détermination des besoins et des moyens financiers et techniques (obtention des crédits et subventions auprès des instances politiques - CE + GC).
- Optimisation de l'utilisation des surfaces.
- Planification, contrôle et suivi des installations techniques des bâtiments.
- Réduction des consommations d'énergie et augmentation de la production d'énergie renouvelable.
- Valorisation des abords des bâtiments en favorisant la biodiversité.
- Contrôle de la sécurité des ouvrages.
- Pilotage et direction des opérations d'entretien (maintenance et réparation) et de modification d'exploitation. (organisation des procédures de marché public, gestion administrative et financière des chantiers, relations avec les autorités et arbitrages des conflits).
- Bouclage et archivage des dossiers techniques et administratifs sous forme numérique et papier.

Maîtrise d'oeuvre :

- Projet et réalisation de travaux d'entretien (maintenance et réparation) et de modification d'exploitation.
- Surveillance technique des installations, maintien du confort.
- Tenue à jour de la documentation technique, des méthodes d'analyse et de statistiques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Locataires et usagers des bâtiments locatifs.

64.3 Monuments et sites

64.3 Monuments et sites

Monuments et sites.

Descriptif

Identification et connaissance du patrimoine cantonal :

- Validation du recensement fédéral des sites construits (ISOS) pour l'ensemble des communes vaudoises.
- Mise à jour du recensement architectural cantonal par commune.
- Lancement des inventaires spécifiques concernant les jardins et l'architecture du XXe siècle et début du travail de mise en œuvre d'une plateforme d'échange internet.
- Recherches et rédaction de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse -SHAS).
- Mise à jour de l'inventaire des biens culturels pour la PBC.

Mesures préventives :

- Mise sous protection par l'inscription à l'inventaire et le classement comme monument historique des sites et ouvrages dignes de protection au sens de la LPNMS.
- Documentation et détermination, en cas d'intervention, de l'intérêt des objets protégés.
- Application des dispositions fédérales en matière de protection des biens culturels (PBC).
- Participation à l'établissement des instruments de planification concernant l'aménagement du territoire.

Contrôle et conseil :

- Analyse des projets intervenant sur des objets protégés, délivrance de préavis et d'autorisations spéciales au sens de la LPNMS.
- Octroi de subventions cantonales à des tiers pour des travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration.
- Réquisition pour l'Etat et les tiers de subventions fédérales pour les travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration d'objets protégés.

Transmission des connaissances :

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, notamment par l'organisation des Journées européennes du patrimoine.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Propriétaires des objets (Confédération, canton, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- Autorité de tutelle, confédération, autres services de l'Etat, communes.
- CAMAC.
- Etat de Vaud (SDT, SR, SERAC).
- Communes.
- Visiteurs et usagers du patrimoine vaudois.

64.4 Archéologie cantonale

64.4 Archéologie cantonale

Archéologie cantonale.

Descriptif

Détermination du patrimoine archéologique cantonal

- Etablissement et tenue à jour de l'inventaire des sites archéologiques
- Gestion et mise à disposition des données.
- Prospection, détection et évaluation des sites archéologiques.

Protection du patrimoine archéologique cantonal

- Prises de mesures de surveillance, de protection et de conservation.
- Contrôle des projets de construction et d'aménagement.
- Rédaction de préavis, délivrance des autorisations spéciales.
- Dénonciation d'infractions.
- Autorisations, organisation, contrôle, réalisation de fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage.
- Conservation et restauration de monuments archéologiques, notamment ceux qui appartiennent à l'Etat.
- Gestion financière, gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion de subventions cantonales et fédérales pour l'archéologie.
- Etudes, rapports sur les investigations, publications et informations publiques.

Réalisation des tâches de la confédération dans le domaine de l'archéologie

- Organisation et réalisation des fouilles pour le compte de la Confédération (accomplissement de ses tâches pour le patrimoine archéologique).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Propriétaires (Etat, communes, privés).
- Services de l'administration, en particulier SDT, SESA, SERAC, UNIL, EPFL.
- DINF.
- SG, CAMAC, SR, OIT, DDC.
- Entreprises.
- Archéologues.
- musées.
- instituts universitaires.
- sociétés scientifiques.
- Collaborations avec instances et services analogues, en Suisse et à l'étranger.
- Collaborations avec les services fédéraux concernés (OFC).
- Visiteurs de sites et de monuments, touristes, écoles, public intéressé.
- Services fédéraux (OFROU, CFF, OCF, OFC, La Poste, notamment).
- Bénéficiaires et usagers du patrimoine vaudois.

64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

- Gérance des immeubles.
- Gestion des baux, fermages et droits de superficie pour les parcelles.
- Gestion des places de parc attribuées aux collaborateurs de l'Etat.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Service de l'Etat.
- Locataires privés.
- Collaborateurs bénéficiaient d'un logement de fonction.
- Collaborateur disposant d'une place de parc.
- Communes et Confédération.
- L'administré.

64.6 Assurances

64.6 Assurances

Gestion opérationnelle des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.

Descriptif

- Procédure en cas de sinistre.
- Relation avec les services de l'ACV dans le domaine des assurances choses, patrimoine et RC.
- Application des règles (directives) destinées aux services.
- Gestion de la facturation interne des primes d'assurance aux services.
- Gestion de l'unité budgétaire dédiée aux primes d'assurance.
- Gestion du fonds (ou provision) pour risques auto-assurés.
- Suivi des relations avec l'ECA.
- Suivi des relations et coordination avec les différents intervenants au sein de l'Etat.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat.
- Assureurs.
- Personnes lésées.

64.7 Surfaces louées auprès de tiers

64.7 Surfaces louées auprès de tiers

Surfaces louées auprès de tiers pour le logement des services de l'Administration cantonale.

Descriptif

- Examen des besoins en surfaces annoncés par les services.
- Prospection de locaux disponibles.
- Négociations des conditions de location, travaux, aménagements, etc...
- Vérification et préavis des baux à loyer avant signature par le chef du département concerné.
- Gestion des baux en vigueur (hausses de loyer, décomptes de charges, etc.).
- Administration des loyers.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, y compris les établissements d'enseignement.
- Propriétaires.
- Gérances immobilières.
- CCT.

64.8 Gestion financière et RH

64.8 Gestion financière et RH

L'entité finance s'occupe de la gestion financière et budgétaire du service ainsi que de la gestion administrative du personnel fixe et auxiliaire. Son activité est en grande partie celle de support pour les autres sections.

Descriptif

- Préparation et suivi du budget.
- Paiements et facturations divers.
- Gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion du personnel.
- Gestion des loyers de l'ACV (pmts/suivi).
- Gestion comptable.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service.
- Service transversaux.

64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement

64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

Descriptif

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Optimisation de la maintenance des installations techniques, - Elaboration et négociation de contrats cadre.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale.
- Approvisionnement en énergies, suivi des charges et taxes diverses.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).
- Sociétés distributrices d'énergies.
- Entreprises de maintenances.
- Fournisseurs.

64.10 Centrale d'achats

Achats et Centre d'édition.

Descriptif

- Achats, approvisionnement.
- Impression et acheminement des scrutins spécifiquement communaux.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat et clients subventionnés.
- Service de justice, intérieur et cultes.
- Communes.
- Electeurs.

Changement organisationnel

Depuis le 1er juillet 2012, le SIPaL est rattaché au Département des Finances et des relations extérieures (DFIRE) à l'exception de l'unité des opérations immobilières (OPIM) rattachée au SG-DIRH, avec la nouvelle appellation d'Unité des opérations foncières (UOF).

Le nouvel architecte cantonal est entré en fonction le 1er octobre 2012. Il conduit l'entité Stratégie et Développement.

DIVISION IMMOBILIER

Ressources locaux, patrimoine financier

Situation des locaux au 31 décembre 2012 :

- Surface louée = 218'000 m²
- Loyers annuels payés (hors charges) = CHF 44.7 mios
- Nombre de baux et contrats en gestion = 741, y compris places de parc et divers objets particuliers.

Les prestations fournies ont en outre porté sur les principaux objets suivants, représentant une surface globale louée de 18'838 m² :

Contrats résiliés et renégociés suite à d'importants travaux :

- Lausanne, Trabandan 28, locaux du Tribunal des mineurs et de l'Office des poursuites.
- Lausanne, Couvaloup 2-6, nouveaux locaux du Ministère public d'arrondissement.
- Nyon, chemin du Bochet 8, extension des locaux du Service des automobiles.
- Vevey, quai Maria-Belgia 18, nouveaux locaux du Ministère public et de la Police cantonale.

Prolongations de contrats et nouveaux contrats :

- Ecublens, rte du Bois 37, bureaux provisoires pour la Direction des systèmes d'information, durant le chantier de réaménagement du bâtiment Recordon 1 à Lausanne.
- Lausanne, rue St-Martin 2 et 26, surfaces provisoires pour le projet SAP.
- Payerne, rue des Terreaux 1, nouvelle implantation de l'Office régional de placement.

Objets locatifs propriété de l'Etat de Vaud mis en location auprès de tiers :

Le portefeuille locatif est resté stable durant l'exercice. Suite à la densification de l'habitabilité de la cure de.

Etat locatif au 31.12.2012 :

- 716 baux actifs, soit 391 contrats pour des locaux d'habitation et commerciaux et des places de parc, et 325 contrats pour des parcelles agricoles, vignes, et objets divers.

Exploitation

- Mise en soumission de 39 contrats de nettoyage, portant sur 35'000 m², selon les règles des Marchés publics, pour une valeur annuelle globale de CHF 760'000.--.
- Réorganisation (cahiers des charges techniques, organisation du travail) des conciergeries des sites de Marcelin à Morges, du Palais de Rumine à Lausanne et de la Cour-au-Chantre à Vevey.
- Identification des besoins et mise en œuvre des moyens techniques sur les sites de l'Administration cantonale et des pôles d'enseignement postobligatoire pour répondre aux exigences de la loi vaudoise sur la gestion des déchets [LGD] entrant en vigueur le 01.01.2013.
- Volume annuel estimé des déchets produits par l'ACV : 1'237 tonnes, hormis le CHUV et l'UNIL.

Assurances

Portefeuille des assurances choses de l'Etat :

Travaux préparatoires en vue de la reprise par le SIPAL au 01.01.2013 du mandat de gestion précédemment conféré à l'Etablissement cantonal d'assurances (ECA), soit :

- engagement d'un spécialiste des assurances choses
- transfert physique des polices d'assurance, dossiers, et affaires en cours ;
- intégration de l'application informatique de gestion développée par l'ECA ;

Le SIPAL est maintenant opérationnel pour la gestion de ce domaine d'activité.

Rapport de l'ECA sur la gestion du portefeuille d'assurances choses de l'Etat :

- examen et préavis du rapport annuel de gestion 2011 établi par l'ECA.
- décharge donnée par le Conseil d'Etat à l'ECA sur la gestion du portefeuille des assurances de choses pour l'exercice 2011.

DIVISION ARCHITECTURE ET INGENIERIE

Evénements

- 1ère pierre - Centre d'enseignement postobligatoire de Nyon : projet d'agrandissement du Centre d'enseignement postobligatoire de Nyon.
- Nouvel établissement pénitentiaire à Lausanne : travaux de rénovation du bâtiment sis à la rue du Simplon 43, locaux, destinés à l'exécution de la semi-détention ainsi qu'au régime de travail externe.
- Cure de Rances : restauration. Les interventions se situent au niveau des façades et de l'intérieur.
- 1ère pierre - Agrandissement HEIG-VD à Yverdon-les-Bains : projet d'extension des bâtiments existants de la HEIG.
- 1ère pierre - Restauration du théâtre Romain d'Avenches, : restauration. 1ère étape visant à assurer la solidité et sécuriser l'accès au public.
- EPCO Bussigny (partenariat avec le privé) : mise à disposition de surfaces d'enseignement adaptées aux besoins de formation.

Concours

- Renens, Centre d'enseignement postobligatoire de l'ouest lausannois (CEOL). Terrain acquis aux CFF. Mise en service planifiée en 2016-2017.

Appels d'offres

- Orbe, Agrandissement de la Colonie des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO). Appel d'offres en entreprise totale.
- Lausanne, César-Roux 19, Rénovation de l'ancienne policlinique. Appel d'offres d'architecte en mandat d'études parallèles.
- Orbe, EPO Infrastructures, Assainissement. Appel d'offres pool d'ingénieurs CVSE.
- Orbe, La Croisée, Agrandissement. Appel d'offres en entreprise totale.

Projets adoptés par le Conseil d'Etat en 2012

Crédit d'étude : projet d'implantation de pavillons provisoires comme solution transitoire, en vue de l'extension de la Haute Ecole Pédagogique Vaud (HEP Vaud)	CHF	200'000
Crédit d'étude : planifier les besoins en locaux, préparer et lancer le concours d'architecture pour la construction du bâtiment du Cluster sport international sur le pôle universitaire de Dorigny	CHF	400'000
Crédit pour l'étude : analyses du site pressenti pour la construction du futur musée romain d'Avenches	CHF	60'000
Crédit d'étude : établir le rapport de programmation pour le Campus santé (C4 et regroupement HESAV) et de financer la partie à charge du canton du concours d'idées et de projets pour le site des "Côtes de la Bourdonnette"	CHF	400'000
Crédit d'étude : études préparatoires de l'exécution de l'assainissement des infrastructures de réseaux des Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO) et d'une production de chaleur centralisée	CHF	378'000
Crédit d'étude : installation de constructions modulaires sur le site d'Orbe	CHF	370'000
Crédit d'étude : études préalables en vue de la réalisation des transformations des locaux OTG et OJV, dans le cadre de codex 2012 – Protection de l'adulte et de l'enfant	CHF	120'000

Projets adoptés par le Grand Conseil en 2012

Crédit d'étude : études relatives à la construction du CEOL à Renens et crédit pour l'acquisition d'une surface de 4'432 m2	CHF	6'600'000
	CHF	7'260'000
Crédit d'investissement : agrandissement du secteur détention avant jugement de la prison de la Croisée	CHF	10'885'000
Crédit : adaptations du système d'information et des infrastructures de l'OJ et de l'ACV au nouveau code civil suisse (protection de l'adulte et de l'enfant)	CHF	2'830'000
Crédit d'ouvrage : sécurisation et l'agrandissement de la Colonie des EPO	CHF	17'530'000
Crédit d'ouvrage: extension de l'immeuble de la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains	CHF	9'300'000
Crédit d'ouvrage : travaux de rénovation et de transformation de l'ancienne policlinique de Crésar-Roux 19 à Lausanne	CHF	10'750'000
Crédit d'ouvrage destiné à financer des travaux urgents à la Cathédrale de lausanne	CHF	3'040'000
Crédit d'investissement : participation cantonale à la réalisation de la deuxième étape du Centre sportif "Aux Isles", à Yverdon-les-Bains	CHF	3'600'000
Crédit d'ouvrage : assainissement énergétique de 8 bâtiments gros consommateurs d'énergie.	CHF	37'180'000

Permis de construire

- Mise à l'enquête du PAC pour la Plate-forme pôle Muséal à Lausanne en août 2012.
- Référendum populaire abouti suite à l'octroi du crédit d'ouvrage pour la reconstruction du parlement en août 2012 ; modification du projet acceptée par les référendaires et nouveau décret adopté par le Grand Conseil en novembre 2012.

La totalité des projets et chantiers gérés par le SIPaL représente un chiffre d'affaires d'environ 90 mios.

DIVISION PATRIMOINE

Monuments et sites

Journées européennes du patrimoine

- Les 19ème journées européennes du patrimoine les 8 et 9 septembre 2012, ont comptabilisé près de 10'000 visites sur les 13 sites vaudois, à la découverte de deux matériaux emblématiques : la pierre et le béton.

Site Internet

- Création du site Internet "Patrimoine bâti et énergie solaire"
- Mise en ligne du nouveau Guichet Internet du recensement architectural. Il rencontre un vif succès (5'000 visites comptabilisées à ce jour)
- Mise en ligne de la plateforme participative du recensement de type Wikipedia Elle permet à chacun de devenir contributeur en transmettant informations, documents et photos d'un objet

Planification

- 135 dossiers de la planification territoriale communale, notamment, la révision complète de huit plans généraux d'affectation et de quatre plans directeurs communaux.
- 5 plans d'affectation cantonaux, dont le plan d'affectation cantonal pour la Plateforme Pôle Muséal, ainsi que 3 plans directeurs régionaux et 2 projets d'agglomération (Agglo Y et PALM).

Sauvegarde

- 880 dossiers transmis par la CAMAC pour préavis ou autorisation.
- 600 projets de transformation de bâtiments protégés soumis pour détermination dans le cadre d'un examen préalable.

Protection des biens culturels

- L'octroi de 128'079 francs de subventions VD et CH (9 institutions culturelles vaudoises).

Publications

- Participation à la publication du livre consacré à l'architecture du canton de Vaud pendant la période 1920-1975.
- La sortie de presse du livre de Paul Bissegger consacré aux monuments d'art et d'histoire du district de Rolle, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse.

Archéologie cantonale

- 713 dossiers ont été soumis à l'Archéologie cantonale par la CAMAC, dont 268 ont nécessité la prescription de mesures conservatoires.
- D'autres projets touchant à des régions archéologiques identifiées ou potentielles parviennent à la Section comme les études d'impact sur l'environnement, les projets urbanistiques, les syndicats d'amélioration foncière, etc.

Principales découvertes

- Colline du Mormont à Eclépens : une nouvelle campagne de fouilles a débuté sur la prochaine étape d'exploitation de la carrière Holcim, mettant au jour de nouvelles fosses-dépôts du sanctuaire helvète.
- Projet Métamorphose : la fouille d'évaluation menée à Lausanne - Les Prés de Vidy a mis au jour une centaine de sépultures en relation avec l'agglomération antique de Lousonna ainsi que les vestiges de campements mésolithiques.
- Lussery-Villars : une fouille préventive a révélé l'existence d'une villa romaine inédite, dont une pièce au moins présentait un riche décor peint extrêmement bien préservé.

Centrale d'achat de l'Etat de Vaud

- Acceptation par le Grand Conseil de la ligne développement durable (DD).
- Lancement du projet Mobilier standard ACV.
- Mise en fonction d'une nouvelle section "articles informatiques" dans le Shop destinés aux enseignants.
- Démarrage du processus d'harmonisation des équipements du Centre d'édition (CEd) et le renouvellement du système d'information du centre.
- Imprimés : comparaisons d'offres systématiques permettant des économies substantielles.
- Nouveaux modules informatiques dans le domaine de la logistique.

Suivi des mesures SIMPA

No	Intitulé	Statut	Commentaires
175	Transmission systématique aux Archives cantonales d'un exemplaire de tous les imprimés édités par la CADEV	Terminée	Les transferts des documents archivés auront lieu trimestriellement en fonction des livraisons prévues vers les archives cantonales.
176	Centralisation de la gestion financière du Centre laboratoire d'Epalinges (CLE)	En validation CD Idée acceptée sous réserve	Sur le principe, le transfert à terme est accepté soit dès que les coûts de prestations fournies par le CHUV seront consolidées sur la base de deux exercices complets et que les budgets transférés au SIPAL par les services utilisateurs seront en adéquation.
177	Inscription systématique par la CADEV des références internes du dossier client	Terminée	Les références mises par le client sur la commande shop et dans le champ Référence sont automatiquement reprises et reportées sur la facture client.

Publication

[La stratégie immobilière de l'Etat de Vaud](#)

Sites Internet

[Patrimoine vaudois](#)

[Parlement](#)

[Pôle muséal](#)

[Cathédrale de Lausanne](#)